

Jacques PELISSARD

Député du Jura - Maire de Lons-le-Saunier
Président de l'Association des Maires de France

Lons-le-Saunier, le 20 novembre 2008

Monsieur Stéphane KERCKHOVE
Délégué Général
Agir pour l'environnement
2, rue du Nord
75018 PARIS

Ref : ST/1210/08

Cher Monsieur,

J'ai pris connaissance avec attention de votre correspondance du 14 courant et vous en remercie.

Je tenais à vous répondre personnellement sur la question des illuminations de Noël, dans le mesure où la Ville de Lons-Le-Saunier a pris depuis plusieurs années déjà des mesures visant à réduire la consommation d'énergie lors des fêtes de fin d'année.

Aussi, depuis trois ans, le cahier des charges élaboré en vue de la sélection de l'entreprise chargée d'installer les illuminations dans nos rues prévoit l'obligation d'utiliser des sources de production lumineuse à faible consommation. En outre, les ampoules traditionnelles ont été remplacées par des fils de lumière. La consommation énergétique a été divisée par deux.

La Ville de Lons-Le-Saunier a par ailleurs réduit à la fois la durée des illuminations, qui s'étendront pour cette année du 6 décembre 2008 au 14 janvier 2009, ainsi que les périodes de fonctionnement (de 16 h 30 à 22 h 30 du dimanche au jeudi ; jusqu'à 23 h 30 les vendredi et samedi). Ces mesures me paraissent être nécessaires sans pour autant ôter le caractère convivial et chaleureux des fêtes de fin d'année que notre commune s'efforce de promouvoir.

Je tenais à vous faire part de ces éléments d'information, qui vous permettront de mesurer les efforts accomplis par notre ville et qui vont dans le sens des propositions d' « Agir pour l'Environnement ».

Je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Député-Maire



Jacques PELISSARD